L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

23 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVEE

Fast mail tous les jours	7:15 a m
Express tous les jours	8:15 p m
Limited tous les jours	8:15 p m
Fast train, tous les jours, excepté dimanche	8:50 a m
Dimanche excursion	9:20 p m

DEPART.

Fast mail tous les jours	8:15 p m
Express tous les jours	7:00 a m
Limited tous les jours	9:25 a m
Fast train, tous les jours, excepté dimanche	4:00 p m
Dimanche excursion	7:40 a m

QUEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVE

No 1 limited	8:45 a m
No 3 Pan American special	8:10 p m
No 5 local	4:30 p m
No 7 points Est Louisiane	8:30 a m
Excursion du dimanche.	
No 9	7:05 p m

DEPART.

No 6 local	6 30 a m
No 4 Pan American special	9:10 a m
No 8 points Est Louisiane	4:30 p m
No 2 limited	7:30 p m
Excursion du dimanche.	
No 10	7:40 a m

ILLINOIS CENTRAL

ARRIVER.

No 3 Chicago limited	8.30 p m
No 1 fast mail	10:25 a m
No 3 Cincinnati and Louisville	8:30pm
No 1 Louisville Mail	10:25 am
No 23 local mail	11:00 p m
No 5 Northern Express	7:50 am
No 31 McComb Acod	9:40 am

DEPART.

No 4 Chicago limited	9:15 a m
No 24 local mail	6:50 a m
No 4 Cincinnati & Louisville	9:15a m
No 2 fast mail	7:05 p m
No 6 Northern Express	7.15 p m
No 2 Louisville Mail	7:05 pm
No 32 McComb Acod	5:00 pm

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVEE.

Memphis express	7.45 a m
Vicksburg express	5:55 p m
Bayou Sara Accommodation	9:30 a m

DEPART.

Memphis express	3:30 p m
Vicksburg express	7:10 a m
Bayou Sara Accommodation	4:00 p m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVEE.

Local	11:30 a m
N. O. and Houston	5:45 p m
Pacific Coast Express	8:50 a m
Sunset Limited	6:45 p m

DEPART.

Local	3:40 p m
N. O. and Houston	6:55 a m
Pacific Coast Express	9:00 p m
Sunset Limited	11:55 a m

TEXAS AND PACIFIC

ARRIVEE.

Fort Worth and Hot Springs express	7:30 a m
Local	12:05 p m
California express	7:45 p m

DEPART

California express	8:30 a m
Local	3:15 p m
Fort Worth and Hot Springs express	6 20 p m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R

ARRIVEE.

Dimanche seulement.

Alger	7:35 p m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Alger	9:55 a m

Samedi et dimanche seulement.

Alger	9:55 a m

Tous les jours excepté dimanche

Alger	6:40 p m

DEPART:

Dimanche seulement.

Alger	8.00 a m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Alger	4:30 p m

Samedi et dimanche seulement.

Alger	5:30 p m

Tous les jours excepté dimanche.

Alger	8:00 a m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVEE.

Tous les jours excepté dimanche.

De Belair et Shell Beach	9:10 a m

Dimanche seulement.

De Belair	7:00 a m
De Shell Beach	10.02 a m
Shell Beach	7:00 p m

DEPART.

Tous les jours excepté dimanche.

Pour Belair et Shell Beach	4:10 p m

Dimanche seulement.

Shell Beach	5:30 a m
Shell Beach	8:00 a m
Belair	5:30 p m
Shell Beach	7:30 p m

THE MONONGAHELA RIVER Consolidated COAL & COKE CO,

PAUL M. SCHNEIDAU, Agent,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Charbon en Gros et au Détail

Les commandes des familles sont sollicitées. Il est fait une spécialité de la vente du charbon aux navires.

—Bureau Central—

315 rue Carondelet,

PHONE 576.

Dry Dock à Alger, Phone 38.

Dépôts en Ville—Rues Race et Levée, Phone 983, rue Quartier, entre Decatur et Chartres. Phone 4338.

13 sept—8m dim mar jeu

CHARBON.

Charbon Pittsburg.

Charbon Alabama.

Charbon Anthracite.

Coke de Gaz et Fonderie.

W. G. COYLE & CIE.,

323 RUE CARONDELET.

Coin Union. Phones: 311 et 82

Cour succursale: 4716 rue Magnolia

Coin Valence. Phone 16.

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Elizabeth Englert

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 72 622—Division E—Attendu que Eugène Barousse a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Elizabeth Englert, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier—Zeugel, Thomas & Suthon, avocats. 2fév—2 6 11

Succession de Henry Bardt et femme, Fredericka Lang

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 72,605—Division C—Attendu que Frederick William Bardt a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry Bardt et femme Fredericka Lang, décédés intestats, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier — G. G. Kronenberger, avocat. 31 jan—31—fév 4 9

Succession de Carmelite Carcagno, femme de Marco Desina.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 72,170—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pourquoi le compte provisoire de tutelle et d'administration, présenté par Marco Desina, tateur, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—James Legendre, avocat. 27 jan—27 31—fév 5

Succession de Paul Fournier.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 72,291—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pourquoi le compte présenté par Omer Villeré, exécuteur testamentaire dans cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte et ledit exécuteur déchargé. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. 26 jan—26 30 — fév 4

Succession de Mlle Emeline Davis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 72,006—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté Edward Toby, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—R. H. Browne, avocat. 26 jan—26 30—fév 4

Succession de Mme Marie Redenbach.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 65 839—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Lambert Belbeze, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier. Wynne G. Rogers, Arthur Landry, A. J. Rossi, avocats. 27 janv—27 31 — fév 5

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Patrick Ronan vs Aceline Washington.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans.—No 16,114—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable juge de la première cour de cite de la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 8 février 1904, à 11 heures a. m. la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. CHAS. R. KENNEDY, constable. Richard & Vidrine, avocats. 30 janv—fév 5 8

Ernest G. Rebentisch vs Joseph Garda—No 15,978.

EN VERTU d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. P. J. Patorno, juge de la Première Cour de Cite de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre Passage de la Bourse et la rue Chartres, dans le Deuxième District de cette ville le VENDREDI, 5 février 1904 à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant—CHAS. R. KENNEDY, Constable. J. B. Rosser Jr. avocat. 28 jan—28 31—fév 5

St Louis Cypress Co. Ltd. vs Chas Rudolph—No 15,159.

EN VERTU d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable juge, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le VENDREDI, 5me jour de février 1904, à 11 heures A. M.—Un cheval, un wagon à 4 roues, un jeu de harnais et licence. Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant. CHAS R. KENNEDY. Constable. J. C. Henriques, avocat. 26 janv—26—fév 4 5

Peter Staff, Receveur, vs Little Zion Church et als.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans—No 15,062—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division B, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union dans la Premier District de cette ville, JEUDI le 4 février 1904 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir: Lot No 4 dans l'ilet No 713 qui est borné par les rues Genois, Baudin, D'Hémécourt et Télémaque et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Genois sur 108 pieds 6 pouces et 4 1/2 lignes de profondeur. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions: Comptant. CHAS R. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. F. Rivera Richardson, avocat cour le poignant. 6 jan—6 13 20 27 31—fév 4

CHARBON.

Charbon Pittsburg.

Charbon Alabama.

Charbon Anthracite.

Coke de Gaz et Fonderie.

W. G. COYLE & CIE.,

323 RUE CARONDELET.

Coin Union. Phones: 311 et 82

Cour succursale: 4716 rue Magnolia

Coin Valence. Phone 16.

VENTES A L'ENCAN.

E. S. Cobb.

Installation de Laiterie de premier ordre.

La propriété de P. L. Verges. Vente pour cause de retrait des affaires.

Jeudi le 4 février à 11 heures A. M.

A l'encoignure des rues Olympia et Canal. 32 vache avec 10 veaux, 1 taureau, 3 bons chevaux, 2 wagons à lait, 1 wagon à fourrage, 2 jeux de harnais, 1 auge, 1 lot de bidons à lait et tout ce qui appartient à une laiterie de premier ordre.

L'acquéreur achetant le plus grand montant aura la clientèle.

Conditions de la vente—Toutes les ventes de $10 0 et au dessous à un crédit de six mois avec bonne sécurité; montants au dessus de $100, comptant en main. Sans limite ou réserve.

Prenez les chars Canal Belt pour la vente.

E. S. COBB, Encanteur, Bureau 925 rue Gravier.

24 jan—24 31 - fev 2

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE

UNE ENCOIGNURE DESIRABLE

Rue Frèret à l'encoignure de la rue Quatrième.

Succession de Isabella Williams, veuve du défunt Louis Charleston.

No 72,019—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B

PAR ERNEST A CARRÈRE, Encanteur, bureau 806 rue Perdido, près Carondelet, MARDI, le 1er mars 1904, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 25 janvier 1904 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée, le propriétaire ci-après décrite à savoir:

Une portion de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Quatrième Freret, Troisième et Locust, désignée comme lot A et mesurant 31 pieds 9 pouces de face à la rue Freret sur 92 pieds, 4 pouces et 7 lignes de profondeur et façade à la rue Quatrième, entre lignes parallèles; le tout d'après un croquis annexé à une vente à Mme Isabella Charleston passé par devant Benjamin Ory, notaire daté le 8 mars 1894.

Conditions. Comptant—L'acte de vente par devant Benjamin Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur qui aussi assumera les taxes de 1904, au dessus et en plus du prix de la vente. 10 0/0 comptant à opposé au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE Encanteur, No 806 rue Perdido.

27 jan—27 31—fev 7 14 21 28—mars 1

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE,

No 915 rue Dupré, entre St Philippe et Domaine.

A L'ENCAN,

A LA BOURSE, 311 RUE BARONNE.

Jeudi, 18 février 1904, à Midi

No 67,991—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division A.

Succession de Eugenie Millon, femme de Ernest Boutin.

EN vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 13 janvier 1904, et adressé à J. L. Onorato, encanteur je vendrai à l'heure et endroit ci-dessus indiqué, sans limite ou réserve, la propriété foncière ci-après:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Gayoso, Dupré, Dumaine, St Philippe et Bellechasse, désigné comme lots 16 et 17 dudit ilet, d'après un plan fait par J. F. Braun, voyer, daté le 12 janvier 1885, déposé dans l'étude de W. I. Hodgson, d'après lequel dit plan lesdits lots mesurant chacun 32 pieds 4 pouces 3 lignes de face à la rue Dupré sur 141 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur.

Conditions—Comptant, sans limite; l'acte de vente devant être passé pardevant Charles Schneidau, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1904, et déposer 10 0/0 du prix d'achat avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

J. L. ONORATO. Encanteur et Agent de Propriété Foncières, 303 rue Baronne

W. W. Wall, avocat, bureau 318 rue Carondelet. 17 jan—17 24 31—fev 7 14 18

Sam. H. Stern.

Annonce judiciaire—Succession de Wm Berman. No 72,231—Cour Civile de District. En vertu de deux ordres de vente rendus par Son Honneur Geo. H. Théard, juge de la Division E, Cour Civile de District, je procéderai de vendre, MERCREDI, 3 février, à la Bourse d'Encan de Stern, 629-631 rue Commune 14 peaux de belettes, 64 peaux de rascons, un pupitre—Conditions, comptant. SAM H. STERN, encanteur. 24 jan—24 31 —fév 3

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence en briques à deux étages,

714 RUE TOULOUSE,

Entre les rues Royale et Bourbon,

Contenant neuf chambres, vestibule au rez-de-chaussée et aux étages supérieurs, jolie galerie sur la façade, gaz et installations partout. Deux citernes.—Succession de Louise Laine—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B. No 72 363. Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 1er mars 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par Jas A. Brennan, encanteur, Bureau 733 rue Union, en vertu d'un ordre daté et signé le 29 janvier 1904, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec améliorations dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 62, borné par les rues Toulouse St Louis, Bourbon et Royale, mesurant vingt-six (26) pieds neuf (9) pouces de face à la rue Toulouse sur soixante trois (63) pieds (10) pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Le tout plus ou moins.

Conditions, comptant — L'acquéreur devant payer les taxes de 1904 et l'acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire. Faire un dépôt de dix pour cent au moment de la vente.

30 jan—30 31—fév 7 14 21 28—mars 1

AVIS AUX CREANCIERS.

Dan Lewis et al vs Geo. Hawthorne et la "Seamen's & Firemen's Union of the Gulf Coast.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 71,630—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Rixford J. Lincoln, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Stafford & Lambert, Frank McGloin, avocats. 31 jan—31 —fev 4 9

Succession de Joseph Davis.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 72,542—Division D—Attendu que Joséphine Davis, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Davis, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. J. H. Ferguson, avocat. 26 janv—26 30—fév 4

VENTES A L'ENCAN

Friedrichs & Redersheimer.

Interdiction de Charlotte Schmidt. No 70,143 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs encanteur—Bureau, No 832 rue Commune— MARDI, le 8 mars 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera positivement vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 26 janvier 1904 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci-dessus intitulée, la propriété foncière de valeur ci-après décrite à savoir—

Cette propriété bien située et renumératrice à l'encoignure des rues Huitième et Chestnut désigné par les Nos 1401 et 303 rue Huitième et Nos 3017, 3019, 3025 et 3027 rue Chestnut, plus complètement décrite comme suit à savoir

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 83, borné par les rues Chestnut, Colisée, Huitième et Septième. Ledit lot est désigné par Henry Moelhausen, architecte et voyer, comme lot No — sur un plan déposé en l'étude de Lucien Herman, ancien notaire en cette ville et mesurant 32 pieds de face à la rue Huitième sur une profondeur entre lignes parallèles de 125 pieds et façade à la rue Chestnut. Située dans une des meilleures sections du district supérieur, cette propriété rapporte un revenu annuel de $540

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, et garantie par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, incluant 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour renforcer la collection des billets; l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1904 au dessus et en plus du prix de l'adjudication et faire un dépôt de 10 0/0 pour cent comptant pour lier la vente.

L'acte de vente pardevant Russière Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

31 jan—31—fev 7 14 21 28—mars 6 8

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE MME VEUVE ELIZABETH ALTON.

No 72,483 — Cour Civile de District, Division E.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau, 830 rue Commune — JEUDI, le 25 février 1904, à la Bourse de Encan de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne, à midi conformément à un ordre rendu et signé le 20 janvier 1904, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E dans l'affaire ci-dessus il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir:

Un lot de terre avec les améliorations, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Antoine, Bourbon, autrefois Bagatelle, Prieur et Roman désigné comme lot No 20, d'après le plan fait par J. Pilié, voyer, daté le 18 mai 1839, et mesurant plus ou moins 26 pieds 11 pouces de face à la rue St Antoine sur 110 pieds de profondeur et façade à la rue Prieur et formant l'encoignure des rues St Antoine et Prieur.

Conditions—Comptant—L'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1904, faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente, et l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant E. L. Weil notaire, bâtisse Hennen.

Jos. Lautenschlaeger, avocat. 24 jan—24 31 - fév 7 14 21 25

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet. JEUDI le 25 février 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu de et conformément à un ordre de la 10me Cour de district pour la Paroisse de Concordia Etat de la Louisiane, daté le 12 janvier 1904, dans la succession de Fanny Chotard, décédée, les propriétés ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situées dans le premier district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Girod, Lafayette et Baronne et l'un mesurant 52 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Carondelet la même largeur dans le fond sur une profondeur et façade à la rue Girod de 95 pieds 3 pouces 1 ligne entre lignes parallèles et l'autre mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Girod sur 128 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après un devis dressé par W. T. Thompson, voyer, le 24 juillet 1860.

Conditions—Comptant et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1904, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant F. J. Puig, notaire, aux frais de l'acquéreur.

24 jan—24 31—fév 7 14 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE

Joli Cottage Simple,

No 2304 rue St-Louis.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet — JEUDI, le 4 février 1904, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté le 24 déc. 1903, de l'Hon George H. Théard juge de la Cour Civile de District, Division E, dans la succession de John Coffee et Mme Maria Higgins, No 71,246 du dossier de ladite Cour, la propriété ci après décrite, à savoir:

Le joli cottage simple en bois à un étage No 2304 rue St Louis, dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Louis, Conti, Miro et Tonti, contenant 5 chambres, citerne, hangar, etc. Sur le côté est une grande entrée pour voiture ou wagon. Le lot de terre est décrit comme étant situé dans l'ilet No 300, borné comme il est dit plus haut, est désigné par le No 17 et mesurant 27 pieds de face à la rue St Louis, sur 90 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. La rue St Louis est asphaltée. La propriété constituera une jolie petite résidence ou bien pourra comme un placement. Près des lignes de char, marches, écoles et églises.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur assumant et payant les taxes dues et exigibles en 1904 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, dix pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

James B. Rosser, Jr, avocat. 3 jan—3 10 17 24 31—fév 4

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple, 124 rue N. Rendon.

DEUX LOTS DE TERRE,

Rue Douane près de la rue Rendon.

Succession de Peter Kelley.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet, JEUDI, le 18 février 1904, à midi, à la Bourse, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Div. E, daté le 11 janvier 1904, en succession de Peter Kelley, (Dossier, 72 375) il sera vendu à l'encan.

1° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le 2ème District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Rendon, Lopez, Canal et Douane, désigné comme lot 13, mesurant 30 pieds à la rue Rendon sur 123 pieds 6 pouces de profondeur.

Les améliorations comprenant un cottage simple joli et confortable connu comme 124 rue N. Rendon.

2° Deux lots dans le même ilet que ci dessus, désignés comme lots 16 et 17, mesurant chacun 30' 6" de face à la rue Douane sur 109' 6" de profondeur. Ensemble avec une grande et substantielle écurie.

Conditions—La moitié ou plus comptant et la balance en un an en billets garantis par hypothèque portant 8 pour cent d'intérêt par an et les clauses usuelles.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant J. Max Quérouze, notaire, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1904 et déposer 10 0/0 au moment de l'adjudication.

Hugues J. de la Vergne, avocat. 17 jan—17 24 31—fév 7 14 18

ASSURANCES.

Deuxième état annuel

DE LA

Compagnie d'Assurance Germania

DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE

Pour l'année finissant le 31 décembre 1903.

Recettes:			
Primes de feu écrites		$90,750 13	
Ajoutez: primes non expirées de 1904		23 231 19	
			$113,981 32
Ajoutez: intérêt et profits et pertes			4,641 98
			$118 623 30
Réserve pour:			
Moins			
Primes non expirées pour l'année 1903		35 960 80	
Pertes sur feu non payées		2,350 00	
			37,410 80
			$81,212 50
Déboursés:			
Primes de feu	$25,525 54		
Réassurances	6,758 56		
Primes remises	7,360 18		
Commissions	9 7:9 42		
Taxes et licences	4,370 64		
Salaires et dépenses générales	12,212 18		
			65 986 52
Profit net sur les affaires de l'année			$15,225 98
Réservé pour Dividende 4 0/0 maintenant payable	$4.000 00		
porté au fond de surplus	11.225 98		
			15,225 98

ACTIF.

Primes en voie de collection	15,445 61	
Bons de la ville de la Nlle-Orléans et de l'Etat de la Louisiane	139,700 00	
Comptant en mains et en banque	6,184 30	
		$161,329 91

PASSIF.

Stock capital	$100,000 00	
Réservé pour primes non expirées	35,060 80	
Réservé pour pertes non payées	2,350 00	
Dividende 4 0/0 maintenant payable	4 000 00	
Fonds de surplus	19,919 11	
		161,329 91

Le tableau ci dessus est un transcrit vrai et correct des livres de la compagnie

J. E. MERILH, Vice-Président.

OTTO T. MAYER, Secrétaire

Assermenté et souscrit pardevant moi à la Nouvelle-Orléans, Lne, ce 15me jour de janvier 1904.

GEORGE C. WALSHE, Notaire Public.

17 janv—1m

ETAT DE SITUATION

—DE LA—

Compagnie d'Assurances

—DES—

MARCHANDS

Pour l'année finissant le 31 décembre 1903

Primes reçues			
Sur risques de feu	$40 795 29		
Sur risques de rivière		2,592 31	
			43 387 60
Primes non acquises pour 1902, maintenant acquises		$21 887 53	
		$65 275 13	
Moins non gagné en 1902		20,2 5 03	
		$45 070 10	
Ajouter—			
Intérêt	$4 481 66		
Loyer	2,509 00		
Profits et pertes	5 4 41	$7 505 10	
			$52,575 20
Pertes de feu payées	$17,675 44		
Pertes de rivière	1,479 16		
Total	$19,154 60		
Primes remboursées	2,275 98		
Réassurances	4,063 18		
Taxes et licences	3,452 40		
Commissions	2,197 12		
Compte des Dépenses de Propriétés foncières	235 05		
Dépenses générales salaires, honoraires d'avocats fournitures de bureau, etc	13,753 98		
Réserve pour payer réassurances	272 97	$45 435 28	
			$7,139 92
Moins Dividende de juin	3,000 00		
Moins dividende de décembre	3,000 00	6,000 00	
Profit net			1,139 92

ACTIF.

Billets à recevoir pour primes	$ 1,238 22	
Primes en cours de collection	9,770 91	
Comptant en main	4,167 97	
Propriété foncière	60 895 00	
6 actions French Opera Assn Ltd, à 110	660 00	
11 actions de la Provident Bank & Trust Co à 135	1,485 00	
50 actions de la Citizens Bank of La, à 155	7,750 00	
20,000 City Bonds à 110 50	22,100 00	
11,000 Fifth Levee Dist. Bonds 5 pour cent à 112	12,320 00	
1,000 Booster Levee Bonds, 6 pour cent à 111	1,110 00	
16,500 Caddo Levee Bonds, 6 pour cent, à 111	18,375 00	
26,500 Caddo Levee Bonds, 5 pour cent à 111	29,415 00	
		$169,297 00

PASSIF.

Fonds capital	$100,000 00	
Réservé pour pertes non ajustées de 1903	20,205 03	
Réservé pour dividendes non payées	638 95	
Réservé pour payer la réassurance	272 97	
PAS DE RESERVE FAITE POUR PERTES NON PAYEES, TOUTES AYANT ETE PAYEES.	$121,116.95	
Surplus 1902	$47,030 13	
Ajouter profit 1903	1,139 92	$48,170 55 $169